

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2019-2020

Rédaction : Solène NOZAY (PNR ML)

Animation des sites Natura 2000
2018-2021

Z.S.C. « Landes des Monédières »
FR 7401107



Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

SOMMAIRE

I.	PRÉAMBULE - RAPPELS.....	1
A.	Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000	1
B.	L'animation.....	1
C.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....	1
D.	Missions de la structure animatrice.....	2
II.	GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES	2
A.	Animation de la Charte et des contrats Natura 2000	2
B.	MAEc	3
C.	Animation foncière ou avec d'autres outils financiers	4
III.	ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES	4
IV.	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES	7
A.	Formation d'identification des zones humides	7
B.	Document de présentation des sensibilités écologiques du site et des mesures de gestion associées.....	8
C.	Inventaires sur les Chiroptères - GMHL	9
V.	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	11
A.	Outils de communication.....	11
1.	Site internet dédié	11
2.	Lettre de liaison	11
B.	Organisation, participation à des sorties / manifestations	14
1.	Manifestations qui ont eu lieu en 2019	14
a)	Animations grand public	14
b)	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	15
2.	Manifestation prévue en 2020	15
3.	Communication / Animation auprès des scolaires.....	16
C.	Éco-compteur du Suc-au-May	16
VI.	SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000 - VEILLE À LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES D' ACTIONS SUR LE SITE, CONSEILS EN AMONT	17
VII.	GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .	17
A.	Organisation de la gouvernance du site	17
B.	Gestion administrative et financière	17
C.	Complément et mise à jour du DOCOB	18
D.	Autres actions	18
VIII.	SYNTHÈSE	19



I. PRÉAMBULE - RAPPELS

A. Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 27 mai 2009, les « Landes des Monédières » sont aujourd'hui reconnues comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNR ML) assure la Présidence du Comité de pilotage (COFIL) en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 26 septembre 2012. Il assume la révision et l'animation du Document d'objectifs (DOCOB).

La surface du site s'élève à 244 ha. On y dénombre 8 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires qui constituent environ 67% des habitats du site.

B. L'animation

De 2008 à 2011, environ 0,4 Équivalent Temps Plein (ETP) a été consacré chaque année au programme d'animation du DOCOB, permettant de répondre aux objectifs fixés dans le document.

Depuis 2012, ce chiffre a été revu à la baisse, du fait de la diminution des crédits disponibles (pour les contrats Natura 2000 notamment) et de l'état d'avancement des objectifs du DOCOB.

Le PNR ML avait prévu environ 0,2 ETP pour l'animation de ce site sur la période allant du 20 avril 2019 au 19 avril 2020, soit 45 jours. Ce sont finalement 39,91 jours qui ont été accomplis.

Le bilan de l'animation du site est présenté dans ce document, en conformité avec le programme d'actions développé dans le DOCOB.

C. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Les enjeux présents dans le document d'objectifs sont les suivants :

Thème 1 : conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
1.1	Entretien et restauration des habitats d'intérêt communautaire pastoraux
1.2	Entretien et restauration des habitats d'intérêt communautaire forestiers
1.3	Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire
1.4	Maintien des bonnes pratiques de gestion du site
1.5	Maintien et développement des corridors écologiques
1.6	Prévention des atteintes aux habitats
1.7	Prise en compte des espèces d'oiseaux protégées dans la gestion du site
Thème 2 : intégration socio-économique de la démarche Natura 2000	
2.1	Soutien aux activités économiques favorables aux habitats
2.2	Préservation des espèces d'intérêt communautaire
2.3	Promotion touristique du site Natura 2000
2.4	Sensibilisation des habitants à la vie du site Natura 2000
2.5	Implication des acteurs socio-économiques dans la gestion du site
2.6	Éducation à l'environnement
Thème 3 : développement des connaissances sur le site	
3.1	Suivi des pratiques pour une meilleure adaptation de la gestion
3.2	Améliorer la connaissance de l'environnement physique
3.3	Améliorer les connaissances relatives à la biodiversité
3.4	Améliorer la connaissance socio-économique du site

D. Missions de la structure animatrice

Dans ce contexte, l'animation du site se décline selon les actions suivantes :

- **La gestion des habitats et des espèces**

Par la contractualisation de contrats forestiers, contrats ni-agricoles ni-forestiers, de chartes Natura 2000 ou encore de Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc).

- **L'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences**

Par l'émission de conseils techniques pour tous les projets dans ou à proximité du site Natura 2000.

- **L'amélioration des connaissances et suivi scientifique**

Par le biais de prospections naturalistes et d'analyses cartographiques.

- **L'information, la communication et la sensibilisation**

Par la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand-public.

- **La gestion administrative, l'animation de la gouvernance du site**

Par l'organisation de Comités de pilotage et l'émission de bilans d'activité.

- **Le soutien à l'articulation de N2000 avec les autres politiques publiques**

Par la présence aux réunions stratégiques et à la participation à la rédaction des documents de cadrage.

Le détail des différentes actions menées dans le cadre de l'animation « Avril 2019 – Avril 2020 » du site est présenté ci-après.

II. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

Nombre de jours prévus : 13

Nombre de jours consacrés : 1,84

A. Animation de la Charte et des contrats Natura 2000

Sur la période d'animation 2019-2020, un temps a été réservé à la relecture de la charte du site et des cahiers des charges des contrats Natura 2000 disponibles sur le site des « Landes des Monédières » dans le but de pouvoir proposer et d'utiliser au mieux ces outils.

Du fait du travail déjà réalisé lors des animations précédentes (contrats déjà souscrits, démarchage de propriétaires déjà effectué, etc.), aucune contractualisation n'a été effectuée (charte et/ou contrat N2000) au cours de la période d'animation 2019-2020.

À défaut, une visite de contrôle des parcelles sur lesquelles des contrats avaient été souscrits par le passé a été réalisée (p. ex. contrat forestier de 2011). Cela a permis de constater que le marquage de certains arbres sénescents s'était estompé. Avec l'accord du propriétaire, l'animatrice a renforcé ce marquage afin qu'il soit plus visible (griffe + peinture) (cf. Figure 1).



Figure 1 : Marquage renforcé sur certains arbres sénescents afin qu'il soit plus visible

B. MAEc

• Prolongation de MAEc souscrites en 2015 :

En 2015, il y avait deux agriculteurs au sein du site Natura 2000. Un seul d'entre eux s'était intéressé aux Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) qui lui avaient été proposées par l'animatrice de l'époque.

Ainsi, lors de cette première campagne de MAEc, 86,82 ha avaient été contractualisés avec la mesure LI_NATU_HE10 « Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans fertilisation via un plan de gestion pastoral », soit près de 36% du site.

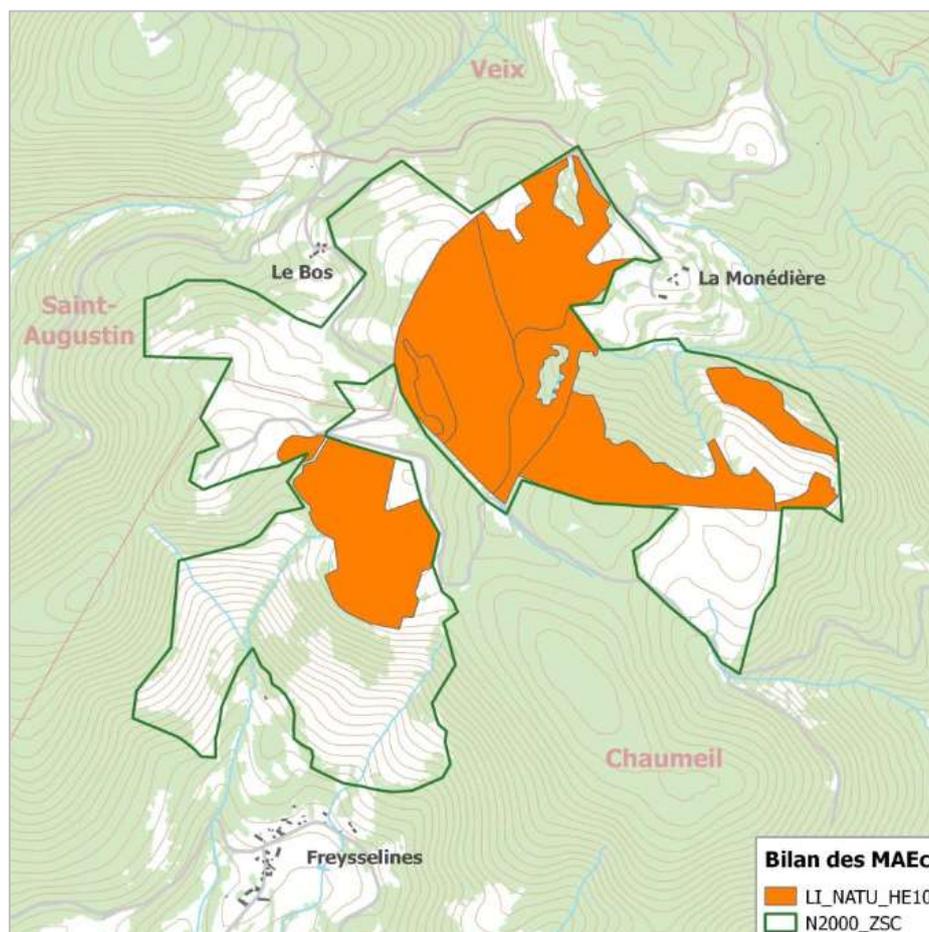


Figure 2 : Carte de localisation des MAEc contractualisées en 2015 et susceptibles d'être reconduites en 2020

Les MAEc ont une durée de 5 ans, celles souscrites en 2015 arrivent donc à échéance cette année.

Au vu de la réforme de la PAC prévue en 2021, et afin d'assurer la transition sur l'année 2020, le Conseil Régional (autorité de gestion pour les MAEc) a décidé de prolonger d'un an certaines MAEc souscrites en 2015. La mesure LI_NATU_HE10 en fait partie.

À noter toutefois que pour cette mesure, en cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, le plan de gestion établi pour le contrat initial devra être utilisé, l'entretien par pâturage sera obligatoire et le renouvellement par travail superficiel du sol ne sera pas autorisé l'année de la prolongation.

Ce prolongement n'est pas automatique, c'est à l'exploitant d'exprimer son souhait de continuité ou non lors de la prochaine déclaration PAC, reportée exceptionnellement cette année à la mi-juin.

Un courrier a d'ores et déjà été envoyé aux agriculteurs de la Région pour leur expliquer la situation et leur présenter les choix éventuels qui s'offraient à eux.

↳ L'exploitant concerné a émis le souhait de vouloir prolonger d'un an. Nous saurons par la suite si sa demande sera acceptée par les services instructeurs.

- **Souscription de nouvelles MAEc en 2020 :**

Suite à la CRAEC qui a eu lieu en avril dernier, les enveloppes réservataires de 2020 ne prévoient aucune MAEc de type LI_NATU. En Limousin, il sera seulement possible de souscrire des MAEc de type LI_CTV1, LI_CTV2 et LI_CTV3.

Par conséquent, en 2020, aucune nouvelle MAEc ne sera souscrite sur la ZSC des « Landes des Monédières ».

C. Animation foncière ou avec d'autres outils financiers

Lors de la période d'animation d'avril 2019 à avril 2020, aucune animation foncière ou avec d'autres outils de gestion n'a été menée.

III. ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Nombre de jours prévus : 2

Nombre de jours consacrés : 2,87

Lors de cette période d'animation 2019-2020, l'avis de l'animatrice du site a été sollicité à plusieurs reprises, notamment pour :

- **« Trail des myrtilles » :**

En début d'année 2020, l'avis de l'animatrice a été sollicité pour connaître l'impact d'une éventuelle implantation provisoire du village de départ du « Trail des myrtilles » au Suc-au-May (prévu initialement les 9 et 10 mai 2020).

Après analyse, l'animatrice leur a transmis les diverses sensibilités qu'elle a pu relever et les propositions de mesures qui pourraient être mises en place (p. ex. trajet alternatif, mise en défens de zones à éviter, etc.). Les organisateurs les ont toutes acceptées.

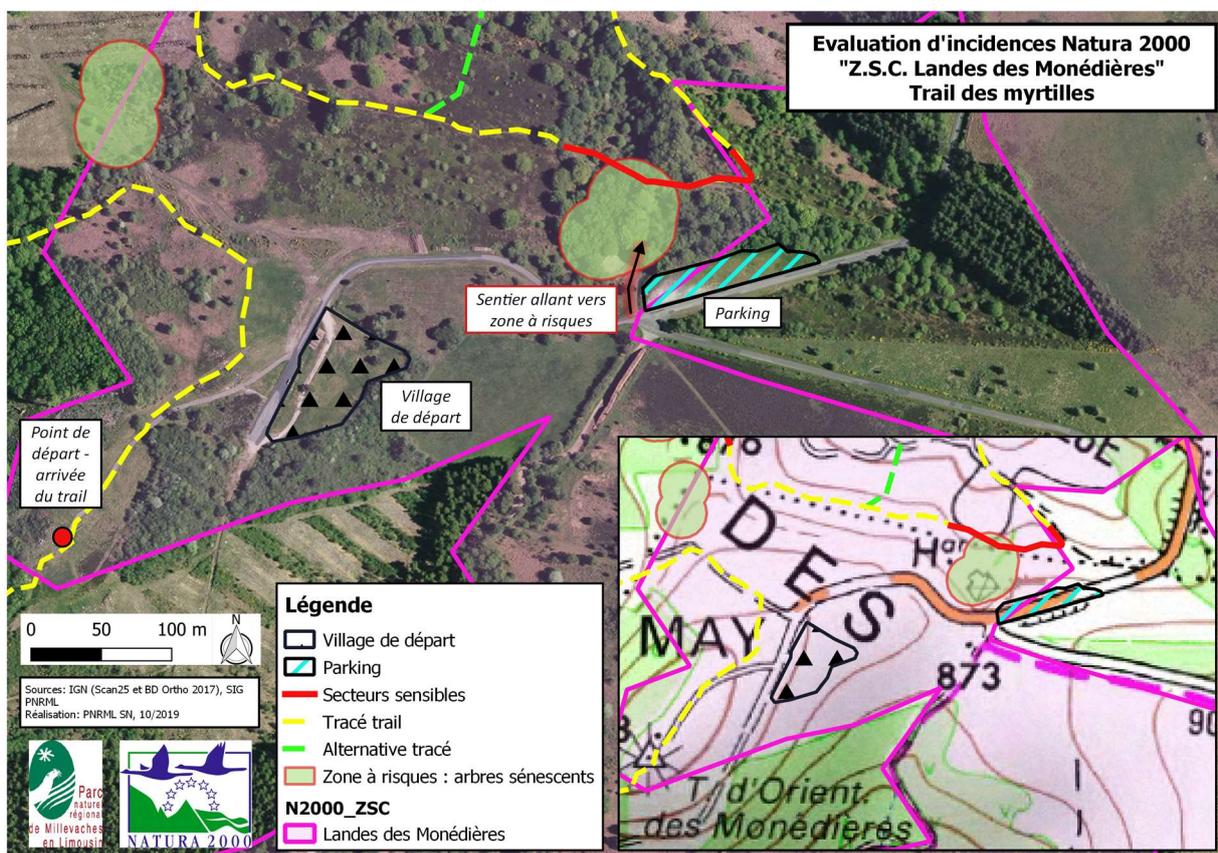


Figure 3 : Carte transmise dans le cadre de l'évaluation des incidences du "trail des myrtilles" 2020

• « Tour de France 2020 » :

En 2020, l'étape 12 du « Tour de France » traversera le site de la ZSC à proximité du Suc-au-May.

L'animatrice du site a ainsi été contacté par un bureau d'études pour faire le point sur les sensibilités écologiques éventuelles et les recommandations associées (cf. cartes ci-après).

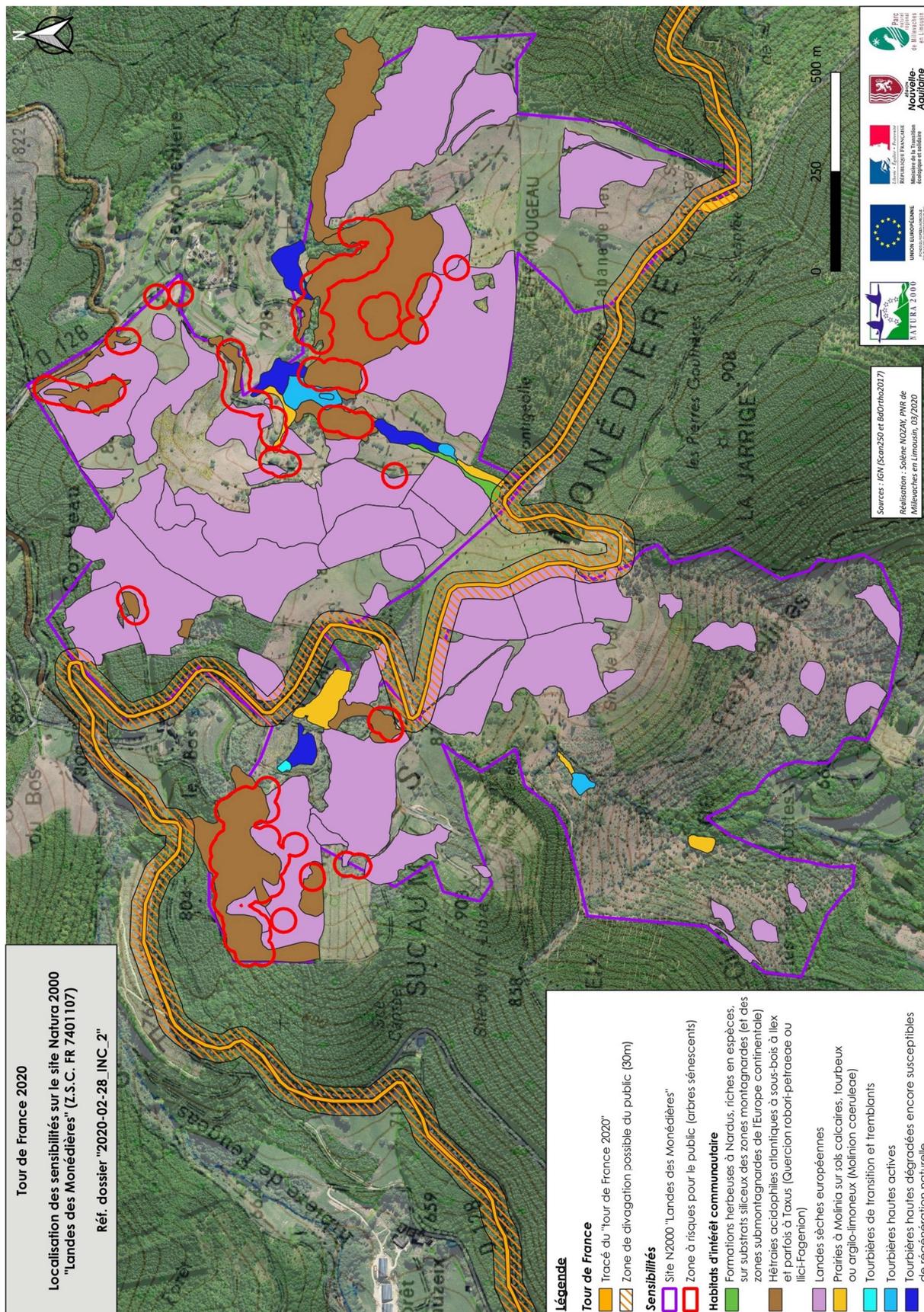


Figure 4 : Localisation des sensibilités

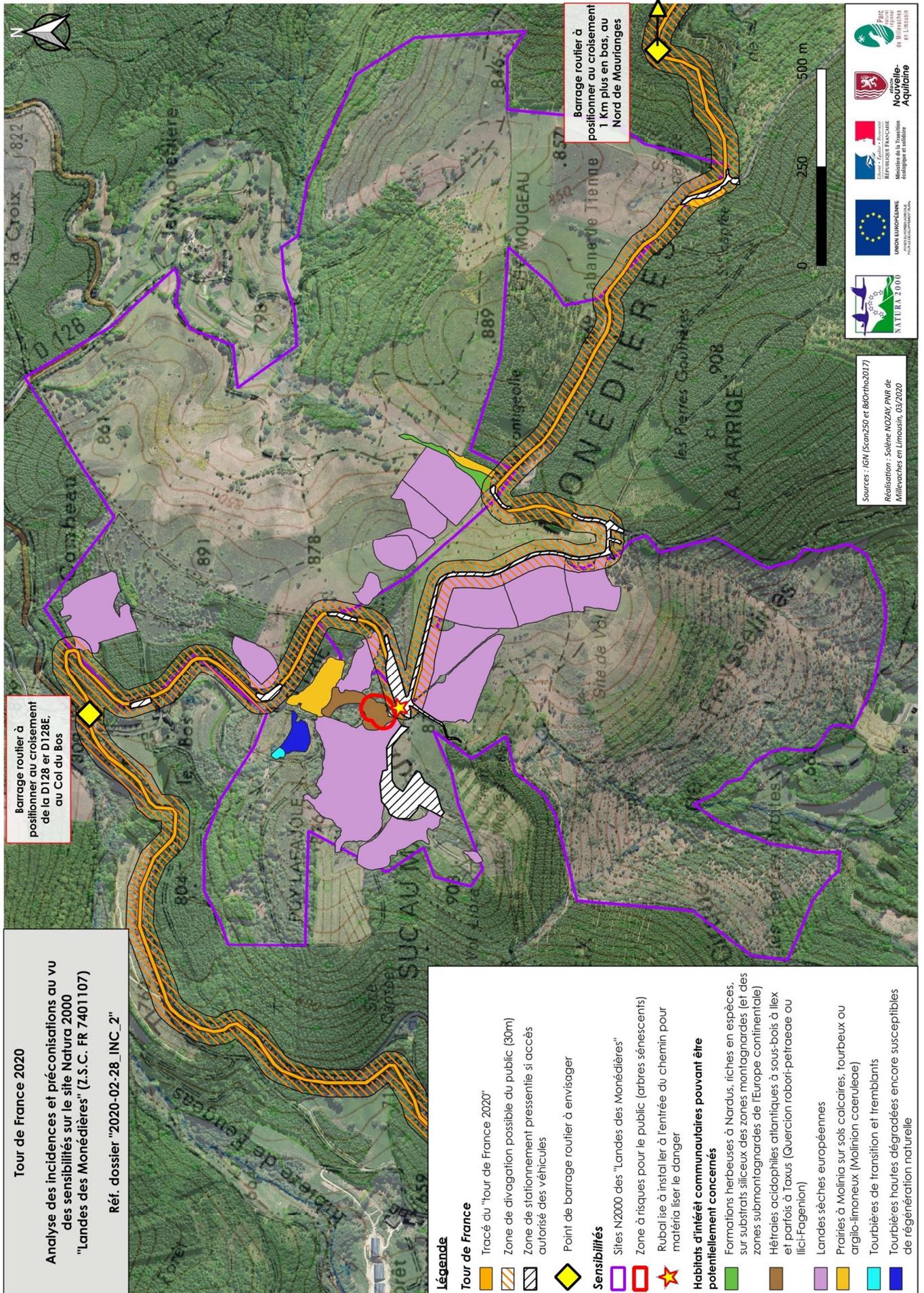


Figure 5 : Analyse des incidences du passage du "tour de France 2020" et préconisations

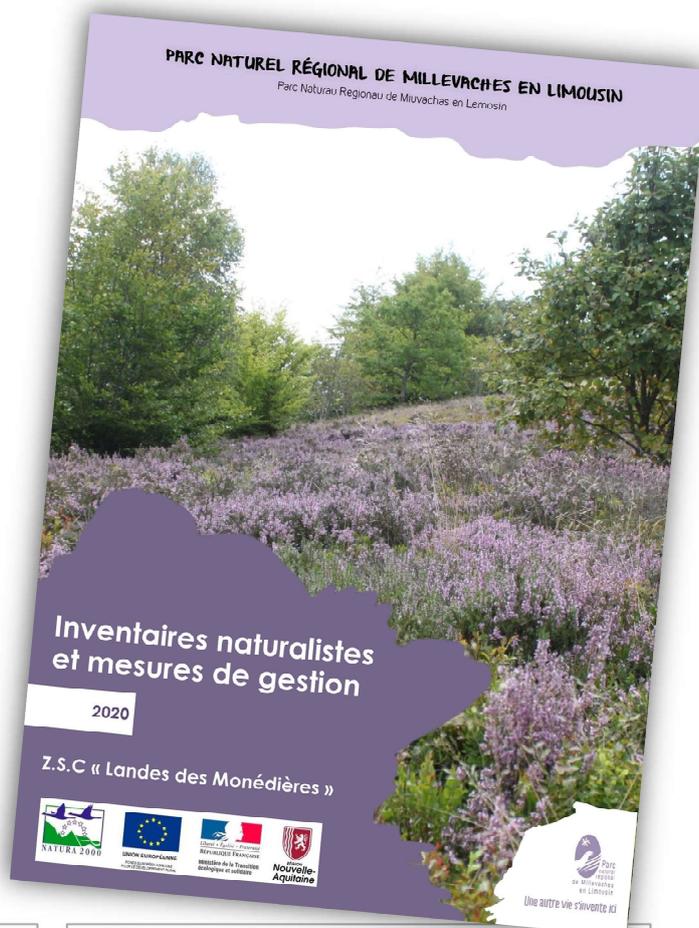
B. Document de présentation des sensibilités écologiques du site et des mesures de gestion associées

Un document de présentation des sensibilités écologiques du site et des mesures de gestion qui leurs sont favorables a été rédigé par le technicien Environnement et l'animatrice du site.

↳ Ce document sera mis en ligne sur le site internet de la ZSC.

Il sera également en consultation libre à la Maisonnette d'accueil du Parc.

Pour finir, il sera proposé aux différentes communes concernées par la ZSC.



7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

Légende	Statut	Cd. EUNIS	Intitulé EUNIS	CD_CORINE	Surface
	IC	D1.12	Tourbières hautes inactives, dégradées	51.2	1,82 ha (0,75 %)

➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

Tourbière haute dégradée par la colonisation de la Molinie bleue qui devient l'espèce quasi-unique que l'on rencontre avec quelques espèces des tourbières hautes actives qui arrivent à se maintenir. C'est un stade de dégradation des hauts-marais actifs dont la nappe d'eau de surface est asséchée. La molinie pousse en touffes qui empêchent les autres végétaux de s'installer. Les processus d'élaboration et d'accumulation de la tourbe (turfigénèse) sont généralement perturbés et peuvent même avoir cessés, mais une reprise de cette activité turfigène est envisageable sous réserve d'une restauration des conditions écologiques nécessaires, notamment du point de vue hydrique.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) domine et modifie la physionomie du milieu. Les espèces turfigènes caractéristiques des hauts-marais en bon état de conservation disparaissent. Dans cet habitat pauvre en espèces on peut retrouver des Sphaignes indéterminées (*Sphagnum* sp.), le Jonc diffus (*Juncus effusus*), la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

➤ **Dynamique de la végétation**

Stade d'évolution des hauts-marais qui se sont minéralisés, parfois du fait d'une perturbation du milieu d'origine anthropique : drainage, plantation de résineux à proximité, cet habitat évolue naturellement vers une formation de saules puis vers une forêt. Des actions anthropiques ou induites par des animaux (pâturage, creusement du sol) peuvent permettre un retour vers des stades antérieurs.

➤ **Etat de conservation**

Sur le site, les tourbières hautes dégradées sont présentes sur de petites surfaces et leur état de conservation est altéré avec une présence d'espèces mésophiles plutôt forestières comme la Fougère aigle ou la Digitale pourpre.

➤ **Menaces potentielles**

Surpâturage et abandon.

13

La Declicelle des bruyères (*Melioptera brachyptera*) (figure 35)

Cette espèce est bien fréquente dans le Limousin alors qu'elle est rare à l'échelle de la France où on la retrouve principalement dans les régions montagneuses (Massif-Central, Jura, Alpes, Pyrénées), continentales (Lorraine, Champagne-Ardenne) et nord-littorales (Bretagne, Normandie). Sans y être inféodée, sa répartition est relativement similaire à celle des landes à bruyères. La Montagne Limousine est un secteur important pour la préservation de cette espèce à l'échelle de la France. Sur le site, elle n'est pas présente partout mais une dizaine de stations ont pu être localisées en 2018.

➤ **Comment favoriser les Orthoptères patrimoniaux ?**

Les Orthoptères ne dépendent pas de la diversité végétale mais sont répartis dans les différents habitats naturels en fonction de la hauteur de la végétation et de l'hygrométrie. La plupart des espèces patrimoniales citées précédemment ont besoin de zones de petits arbustes (chaméphytes notamment) et vont donc se retrouver préférentiellement dans les landes. La présence dans ces landes d'une strate herbacée d'une hauteur moyenne de 10 à 50 cm est génératrice de diversité (BOITIER & PETIT, 2010). Pour favoriser les espèces non associées aux landes et créer des corridors une bande herbeuse peut être conservée en bordure des chemins ou dans les zones de lisières. Les différentes espèces de criquets sont principalement graminivores et seraient donc favorisées par la présence de ces bandes herbeuses. Le Criquet rouge-queue sera favorisé par la présence de zone très pâturées par les moutons où la végétation est rase.

Le Criquet des ajoncs, espèce localisée à l'échelle du Limousin, est la seule espèce de criquet qui va consommer uniquement des ajoncs (hain et d'Europe). Il est présent dans le nord-est du Criquet de Freysselles mais dans des zones non pâturées et son maintien dans le site Natura est conditionné à la présence de landes d'affinité atlantique à Ajonc nain. Le gyrobroyage est défavorable aux Orthoptères au moins sur le court terme et doit être limité aux zones les plus enrichies et aux emprises des parcs de pâturage électriques.

5. Les Coléoptères

Sur le site, **34 espèces ont été inventoriées.**

Mycetophagus populii (figure 37)

Mycetophagus populii est l'une des espèces françaises de Mycetophagidae les plus rares. Elle a été découverte dans le site des Monédières en 2013 lors des prospections Coléoptères saproxyliques de la Société Entomologique du Limousin (CHAMBORD, 2013). Il s'agissait de la deuxième mention de l'espèce en Limousin après une autre observation effectuée en 1999 par un adhérent de la SEL (Romain CHAMBORD, com. pers). Dans le cadre de cette étude, un exemplaire a été collecté au piège d'interception disposé sur une grosse chandelle de hêtre. L'espèce se développerait dans des champignons corticaux poussant essentiellement sur hêtre et peuplier. Les larves de cette espèce sont très exigeantes et dépendent d'habitats étroits et rares (champignons).

34

Figure 7 : Quelques pages du document de présentation des sensibilités écologiques et des mesures de gestion associées

C. Inventaires sur les Chiroptères - GMHL

Fin 2018, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a mis en place un nouveau dispositif sous forme d'Appel à Projet à destination des sites Natura 2000. Cet appel à projet a pour objectif de travailler à l'amélioration des connaissances et à la réalisation de suivis scientifiques sur les espèces et des habitats d'intérêt communautaire présents, sur ou à proximité des sites Natura 2000, pour lesquels ils ont fait l'objet d'une désignation.

Pour l'Appel à projet 2019, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNR ML), a déposé une étude sur la ZSC "Landes des Monédières" avec pour objectif de travailler sur les Chiroptères.

Les objectifs de cette étude étaient :

- D'apporter des compléments d'inventaires sur les chauves-souris afin de connaître le cortège d'espèce présent sur le site. Une attention particulière étant attachée aux espèces listées à l'Annexe II de la Directive Européenne « Habitats – Faune - Flore » pour lesquelles il est possible de mobiliser les outils Natura 2000 ; toutes les chauves-souris de France métropolitaine étant listées à l'Annexe IV de cette Directive ;
- De pouvoir, sur la base des espèces détectées, définir les outils Natura 2000 adéquats et mobilisables par la structure animatrice pour assurer la préservation de ces espèces et celle de leurs habitats.



Figure 8 : Rapport de l'inventaire chiroptérologique de 2019

Ce rapport est téléchargeable sur le site internet de la ZSC, au lien suivant :
http://monedieres.n2000.fr/sites/monedieres.n2000.fr/files/documents/page/gmhl_2019_-_rapport_n2000_landes_des_monedieres_vf.pdf

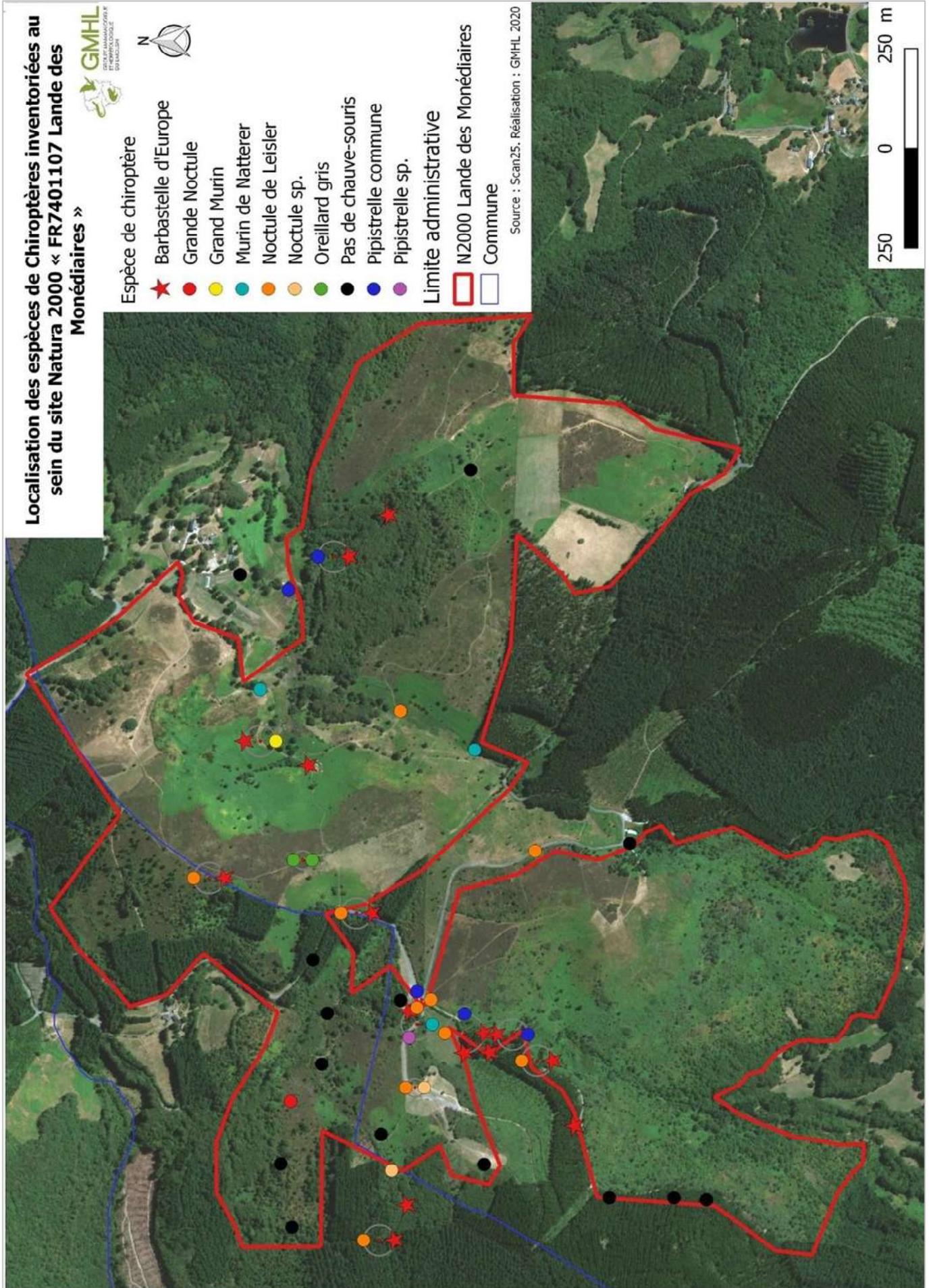


Figure 9 : Carte des résultats de l'inventaire chiroptérologique de 2019

V. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

Nombre de jours prévus : 9

Nombre de jours consacrés : 9,7

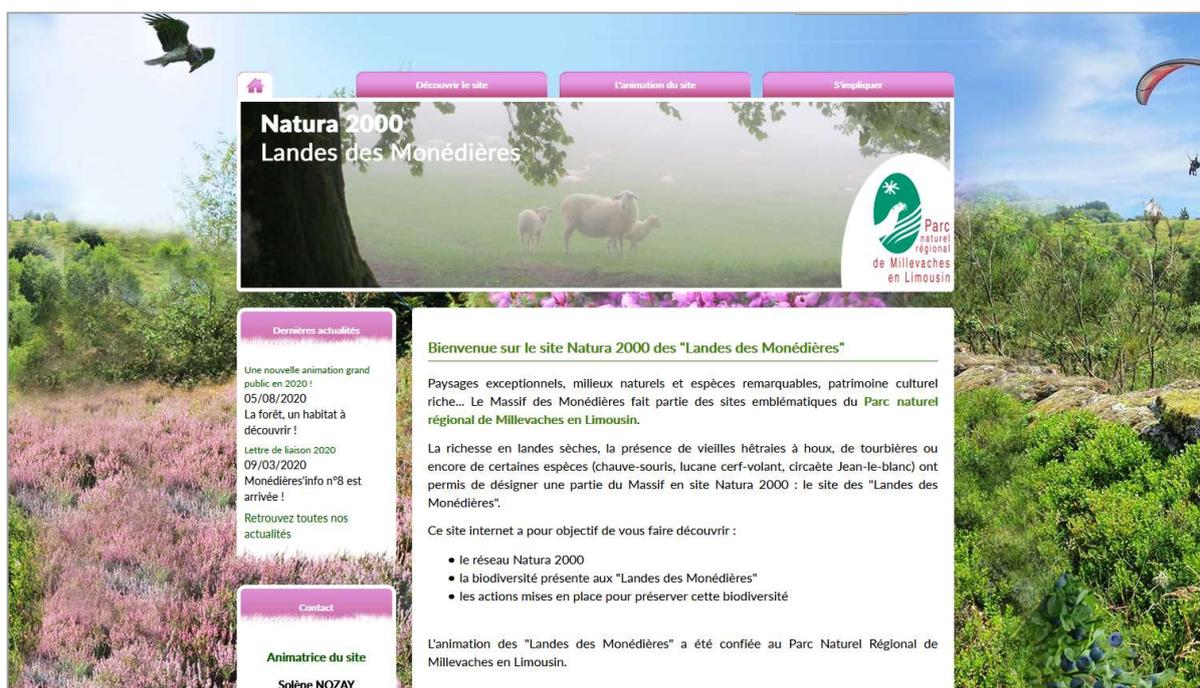
A. Outils de communication

1. Site internet dédié

Le site internet de la ZSC « Landes des Monédières » est opérationnel depuis 2018. Il est remis à jour ponctuellement par l'animatrice (actualités, nouveautés, publicité des animations, bilan activités, etc.)

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les documents de communication propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).

Les statistiques du site internet indiquent 118 visites et 42 téléchargements durant la période d'animation 2019-2020.



2. Lettre de liaison

Un 8^{ème} numéro de la lettre de liaison du site a été édité (cf. Figure 10 et Figure 11 en pages suivantes). Comme chaque année, il propose de faire un zoom sur :

- le site (informations générales, édito, site internet, etc.) ;
- une espèce animale, végétale et/ou un habitat d'intérêt communautaire ;
- sur les animations passées et à venir.

↳ 328 exemplaires ont été distribués par voie postale à tous les habitants des communes de Chaumeil et Saint-Augustin et plusieurs exemplaires ont été déposés à la Maisonnette du Parc en prévision du démarrage de la saison touristique. Dès que cela sera envisageable (déconfinement suite à l'épidémie de Coronavirus), des exemplaires seront également déposés dans les mairies des communes concernées.

Dans le courant de l'été, ce bulletin de liaison sera diffusé lors des différentes animations en lien avec Natura 2000, que ce soit sur ce site et/ou sur d'autres. Concernant le numéro 7, des exemplaires ont été régulièrement distribués lors des diverses animations grand public/chantier qui ont eu lieu sur des sites N2000 durant l'été 2019. Ils continueront également, un temps, à être proposés à la Maisonnette du Parc ou lors de prochaines animations.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Bulletin de liaison

ENTRE LANDES ET TOURBIÈRES

Site Natura 2000 "Landes des Monédières"

n°8 - MARS 2020

Carte d'identité du site

Nom : « Landes des Monédières »

Code : FR7401107 Type : Z.S.C. (Zone Spéciale de Conservation) Surface du site : 244 ha

Région : Nouvelle-Aquitaine Département : Corrèze

Commune concernée : Chaumeil, Saint-Augustin

Site internet : <http://monedieres.n2000.fr/>

présentation du site Natura 2000, présentation des habitats et des espèces animales et végétales ayant conduit à la désignation du site, outils mobilisables (contrats, charte), rapports d'activités annuels...



Édito

La gestion des sites Natura 2000 est fondée sur des instances de concertation et la participation large des acteurs du terrain. Cette approche doit concourir au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné.

En 2020, en raison des sessions électorales, l'heure sera au renouvellement de la Présidence du comité de pilotage (COPI) du site. Jusqu'à récemment, celle-ci était assurée par Mme Fabienne GARNERIN, adjointe au maire de Meymac et vice-Présidente du Parc, et nous l'en remercions vivement.

La mise en œuvre effective du document d'objectifs d'un site Natura 2000 est quant à elle assurée par un animateur de site dont le rôle consiste à faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000, évaluation d'incidences) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le document d'objectifs. Le PNR de Millevaches assure cette mission d'animation du site Natura 2000 des « Landes des Monédières ».

Au programme de cette 8^{ème} lettre de liaison: reconduction des MAEc, sorties découverte de 2019 et à venir, zoom sur une espèce animale et végétale d'intérêt communautaire...

Nous vous en souhaitons une agréable lecture,

La structure animatrice,
Le PNR de Millevaches en Limousin.

Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) en 2020

Les MAEc sont l'un des outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000. C'est un contrat agricole qui vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un agriculteur volontaire.

Les MAEc sont souscrites pour 5 ans durant lesquels le contractant doit suivre un cahier des charges. Une même exploitation agricole peut souscrire à plusieurs engagements agro-environnementaux sur des surfaces différentes.

Elles sont rémunérées sur la base des surcoûts et des pertes de revenus générés par les engagements par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre. En effet, certaines pratiques jugées plus favorables pour l'environnement peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'activité économique de l'exploitation, comme par exemple: la limitation des intrants, la protection de milieux remarquables, le maintien de l'ouverture de milieux et le retard de fauche des prairies.

Au vu de la réforme de la nouvelle PAC (2021-2027) et afin d'assurer la période de transition, l'État a décidé de prolonger d'un an, sous conditions, certaines MAEc signées en 2015 et arrivant à échéance en 2020.

Pour avoir de plus amples informations sur les MAEc prolongeables ou sur celles qui peuvent être souscrites en 2020, nous vous invitons à contacter le PNR de Millevaches (05 55 96 97 00).



Une autre vie s'invente ici

Figure 10 : Lettre de liaison n°8 - recto

Animation grand public de l'année 2019

En 2019, une animation grand public a eu lieu sur le site :

- **Mercredi 7 août : « Découverte des habitats naturels de la ferme de la Monédière »** (Cédric Deguillaume, PNRML)

Ce sont en tout 19 personnes de tout âge qui sont venues au rendez-vous malgré un temps un peu maussade.

Cédric Deguillaume, agriculteur et propriétaire des lieux, a fait visiter sa ferme et expliqué les activités qu'il y mène : maraîchage, pastoralisme, culture de myrtilles sauvages, etc. Cette balade fut également l'occasion de parler du site et des divers contrats Natura 2000 qu'il a signé (contrats : « forestier », « non-agricole non-forestier » et MAEc).

Cette sortie fut suivie d'une visite des bâtiments (atelier de transformation, conserverie, salle de vente, ...).



Rendez-vous d'animation de l'année 2020

Cette année, une nouvelle animation vous est proposée :

- **Mercredi 5 août : « La forêt, un habitat à découvrir ! »** (PNRML). Dans le cadre du programme « Les Mercredis des Monédières » et de la thématique 2020 du PNR « La Forêt ». Le PNR vous donne rendez-vous à 14h à la ferme de la Monédière. « Au travers d'une petite randonnée de 3-4 km à travers bois autour de la Ferme de la Monédière, venez découvrir la faune et la flore d'un petit massif forestier (arbres remarquables, pédofaune, insectes saproxyliques, etc.).

Cette balade sera également l'occasion de parler du site Natura 2000 des « landes des Monédières » et de ses spécificités (habitats, faune, flore) ».

Prévoir des habits adaptés à la nature et à la météo, des chaussures de marche étanches ou des bottes, une bouteille d'eau...

Informations et réservation au : 05 55 96 97 17

Pour plus de renseignements sur ces sorties, nous vous invitons à consulter le « Carnet de sorties Découverte 2020 » du PNR de Millevaches (disponible dans les offices de tourisme du territoire, sur le site internet et à la maison d'accueil du Parc). Venez nombreux !

Des inventaires de Chauves-souris en 2019 :

Suite à un appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine, le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) a réalisé en 2019 des inventaires de chauves-souris sur le site Natura 2000 des « Landes des Monédières ».

L'objectif de ce projet est d'améliorer les connaissances et/ou compléter les données déjà existantes sur les chiroptères dans le site Natura 2000, dans le but de mener des actions en leur faveur :

- Préservation de leur territoire de chasse, d'hivernage et de parturition
- Préservation des corridors utilisés
- Sensibilisation des habitants, propriétaires et usagers
- Mobilisation de contrats Natura 2000

Plusieurs soirées d'inventaires aux ultrasons ont permis de balayer l'ensemble du périmètre.

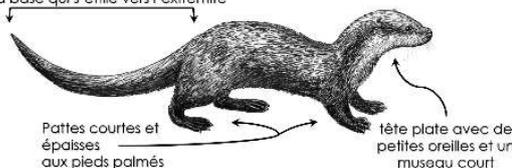
La restitution de cette étude est en ligne sur le site internet de ce site Natura 2000.



ZOOM sur la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) * la loira

Corps allongé (70 à 90 cm). Pelage de couleur brunâtre à marron foncé avec des zones grisâtres plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre.

Longue queue (30 à 45 cm), épaisse à la base qui s'effile vers l'extrémité



© Cahier d'habitats Natura 2000

Le saviez-vous ?

La loutre vit dans une sorte de terrier en bord d'eau que l'on appelle « catiche » et utilise ses déjections (« épreintes ») pour marquer son territoire.

Essentiellement nocturne, elle se nourrit de toutes les espèces fréquentant les milieux aquatiques, adaptant son régime alimentaire aux saisons et aux proies disponibles : poissons, amphibiens, crustacés (écrevisses), reptiles, mais aussi mammifères ou oiseaux semi-aquatiques.

La femelle peut mettre bas de 1 à 3 petits « loutrons ». Ceux-ci ne savent pas nager à leur naissance et n'ouvriront leurs yeux qu'après un mois.

ZOOM sur l'Arnica des montagnes (*Arnica montana*)

* l'arnicà

En Limousin, elle est principalement présente sur les hauteurs de la Montagne limousine. Selon la liste rouge de la flore vasculaire (2013), son statut de conservation est « quasi-menacé ».

Elle souffre notamment de l'artificialisation des prairies et de la raréfaction des landes de la Montagne Limousine. La fermeture des milieux et la colonisation par la Fougère aigle lui sont aussi défavorables.



Le saviez-vous ?

Cette plante est également appelée « herbe aux chutes » en raison des vertus qu'on lui attribue pour traiter la douleur et les inflammations dues à de petits traumatismes comme les ecchymoses et les hématomes.

Autrefois les feuilles sèches d'Arnica étaient utilisées comme taches. Cet usage est totalement désuet et potentiellement dangereux.

Besoin d'un renseignement ?

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet :

<http://monedieres.n2000.fr/>

ou bien, contacter l'animatrice du site :

Solène NOZAY (s.nozay@pnr-millevalches.fr)

Au : 05 55 96 97 17 ou 05 55 96 97 00

Maison du PNR de Millevaches en Limousin

7 route d'Aubusson - 19290 MILLEVACHES

www.pnr-millevalches.fr

Impression Sotiplan sur papier PEFC
 Crédits photos et image : PNR ML, Cahier d'habitats Natura 2000.
 Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Office Français de la Biodiversité, Inventaire National du Patrimoine Naturel, PNR ML, IGN



B. Organisation, participation à des sorties / manifestations

1. Manifestations qui ont eu lieu en 2019

a) Animations grand public

Une animation grand public était planifiée en 2019 :

- Le mercredi 7 août 2019, au matin, une animation dans le cadre du programme « Les Mercredis des Monédières » a eu lieu sur le site de la ZSC. L'intérêt de cette animation était de présenter au grand public la gestion d'un habitat naturel par le biais du pâturage, et notamment grâce à des brebis de race Limousine.

L'affiche de l'animation avait été réalisée par la chargée de communication du PNR ML.

La publicité de cette sortie avait été faite grâce à la lettre de liaison 2019, mais aussi par les autres moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, Carnet de sorties découverte, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).

Afin d'élargir aux plus grands nombres, et pour rappel, les affiches de la sortie avaient également été envoyées préalablement par voie postale et par mail :

- à la mairie de Chaumeil
- et aux mairies environnantes (Saint-Augustin, Veix, Pradines, Grandsaigne, Saint-Yrieix-le-Déjalat, Sarran et Meyrignac-l'Église)

Figure 12 : "Post" de la sortie sur la page Facebook du PNR de Millevaches + affiche de la sortie

↳ Au final, ce sont 19 personnes qui ont participé à cette sortie encadrée par l'animatrice de la ZSC et l'agriculteur concerné.

Outre la gestion du milieu par les brebis limousines, cette balade a été l'occasion de découvrir la végétation caractéristique que l'on retrouve dans ce type d'habitat (callune, bruyère, myrtille, ...). Il a aussi été question des animaux présents sur ce site à savoir les : Reptiles, Chiroptères, Oiseaux, Lépidoptères, ...

Cet évènement fut également l'occasion pour l'animatrice du site d'expliquer plus en détail le programme « Natura 2000 » et les outils mobilisables (charte, contrats, MAEC, etc.).

b) Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

• Réseau Natura 2000 :

L'animatrice a participé au séminaire Natura 2000 Nouvelle-Aquitaine organisé par la DREAL le 19 novembre 2019 à Peyrat-le-Château. Cette journée avait pour but d'échanger sur différentes problématiques entre animateurs et services de l'État. Plusieurs présentations et discussions ont pu avoir lieu entre les différentes personnes présentes (PAEc 2020, calendrier contrats 2020, actualités, SIN2, etc.). Une visite de terrain sur un habitat d'intérêt communautaire a également été réalisée (forêt de pente).

• Festival « Territoire Sauvage » :

L'animatrice Natura 2000 a tenu un stand Natura 2000 lors du Festival « Territoire Sauvage » qui a eu lieu le week-end de Pâques (du 20 au 22 avril 2019, période à cheval sur 2 périodes d'animation Natura 2000) au Teich (Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine). Lors de ce week-end touristique de la documentation Natura 2000 a été distribuée et de nombreux participants ont été sensibilisés.

2. Manifestation prévue en 2020

Une nouvelle animation est prévue sur le site N2000 des « Landes des Monédières ».

Elle est proposée le mercredi 5 août (« La forêt, un habitat à découvrir ! ») dans le cadre du programme « Les Mercredis des Monédières » et de la thématique 2020 du PNR « La Forêt ».

Les affiches de ces animations ont été réalisées par la chargée de communication du PNR de Millevaches (cf. ci-contre).

↳ La publicité de cette animation a déjà été réalisée dans la lettre de liaison diffusée début mars dernier.

À noter qu'à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activités et au vu du contexte exceptionnel de cette année (COVID-19), nous ne savons pas en l'état actuel des choses si cette animation pourra être maintenue...

Le cas échéant, la communication sur cette sortie se fera par les mêmes outils que pour les animations des années précédentes, à savoir : les divers moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).



Figure 13 : Affiche de la sortie prévue durant l'été 2020

3. Communication / Animation auprès des scolaires

Le lycée agricole d'Angoulême a contacté l'animatrice pour une intervention sur site avec présentation de Natura 2000, des habitats/espèces, des objectifs de gestion, etc.

La sortie a eu lieu le 15 mai 2019. Il y a eu 16 participants (1ère STAV) et 2 enseignants.

De nombreuses thématiques ont été abordées : rôle de Natura 2000, habitats et espèces d'intérêt communautaire, outils mobilisables (charte, contrats, MAEc), etc.



Figure 14 : Photo prise lors de l'intervention pour le lycée d'Angoulême

C. Éco-compteur du Suc-au-May

En 2011, un éco-compteur avait été installé sur le chemin menant au Suc-au-May. Il avait été positionné là afin d'enregistrer le nombre de visiteurs fréquentant cette partie du site Natura 2000.

L'animatrice n'arrivant pas à en extraire les données après diverses tentatives, elle a renvoyé le dispositif au fournisseur durant l'hiver 2019-2020. Malheureusement après analyse par l'entreprise, il s'est avéré que cela faisait plusieurs années que ce matériel n'enregistrait plus les données (défaillance de la batterie interne – problème d'humidité ?).

Une réflexion est en cours pour l'achat éventuel d'un nouvel éco-compteur (utilité, localisation éventuelle, etc.).

VI. SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000 - VEILLE À LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LE SITE, CONSEILS EN AMONT

Nombre de jours prévus : 5

Nombre de jours consacrés : 1,68

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc a veillé à la bonne intégration des enjeux biodiversité dans la stratégie du territoire. En particulier lors de l'élaboration de l'évaluation environnementale, mais aussi dans la Charte forestière, dans la Charte Paysagère, dans les documents d'urbanisme, ...

- La responsable du Pôle Gestion de l'espace assiste aux différentes réunions ayant trait à ces questions de stratégies et de programmes d'actions. Elle s'assure qu'ils sont en cohérence avec les enjeux Natura 2000 en général, et plus particulièrement avec ceux du site des « Landes des Monédières ».
- De son côté, l'avis de l'animatrice du site a été sollicitée plusieurs fois dans le cadre de dossier d'incidences (cf. § III, p.4).
- L'animatrice a participé à divers COTECH dans le cadre du PAEc 2020.
- Pour finir, l'animatrice a effectué la relecture du projet de rédaction de la "Stratégie Régionale de la Biodiversité" (SRB) et a débattu à ce sujet lors du colloque organisé par la Région le 12 novembre dernier.

VII. GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

Nombre de jours prévus : 7

Nombre de jours consacrés : 12,2

A. Organisation de la gouvernance du site

• Comité de pilotage (COPIL) :

À noter qu'en raison de la crise sanitaire (COVID-19), aucun COPIL n'a pu être organisé lors du premier semestre 2020.

B. Gestion administrative et financière

Aucune demande de subvention n'a été effectuée pendant cette période d'animation (avril 2019 - avril 2020). En effet, la subvention en cours s'étale sur la période d'avril 2018 à avril 2021. L'année dernière, une première demande de paiement a été réalisée pour la période d'animation 2018-2019. A l'occasion, un rapport d'activité avait été rédigé. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de ce site Natura 2000 via le lien suivant :

http://monedieres.n2000.fr/sites/monedieres.n2000.fr/files/documents/page/rapport_activites_2018-2019.pdf

Tout au long de la période d'animation 2019-2020, un temps a été consacré au suivi du temps de travail permettant d'évaluer l'avancement de l'animation.

Le présent document établit le bilan technique de cette deuxième tranche d'animation.

C. Complément et mise à jour du DOCOB

La DREAL pilote actuellement un groupe de réflexion sur l'uniformisation des DOCOB de tous les sites N2000 de la Région (mise à jour et révision – même plan, même charte graphique, etc.). C'est pourquoi, il a été jugé judicieux de ne pas encore finaliser la mise à jour du DOCOB des « Landes des Monédières » bien qu'un temps y ait tout de même été consacré lors de cette période d'animation.

↳ Dès que le travail d'uniformisation régionale des DOCOB sera abouti, il sera opportun de se lancer dans la finalisation de sa mise à jour.

D. Autres actions

• Application SIN2 :

Le 25 novembre 2019, la DREAL a organisé à Limoges une formation sur l'utilisation de l'application nationale SIN2 (Système d'Information du réseau Natura 2000). L'animatrice du PNR y a été conviée.

Outre les différents menus de l'application, il lui a ainsi été présenté la manière de procéder aux saisies : du suivi du DOCOB ; des ODD, OO et mesures de gestion ; des engagements charte ; des actions d'animation et contractuelles ; etc.

Afin de faciliter la prise en main du SIN2, et notamment le remplissage du volet "mise en œuvre", la DREAL Nouvelle-Aquitaine a accueilli une vacataire sur le site de Limoges en février et mars 2020. Ses missions : renseigner, dans le SIN2, les objectifs et mesures des documents d'objectifs, ainsi que les engagements des chartes.

Les animateurs de site Natura 2000 sont désormais dans l'attente des précisions que la DREAL obtiendra de la part du Ministère au sujet des consignes à suivre et du calendrier à respecter.

Programme

Matin (9h30-12h)

- Accès à l'application
- Création des comptes
- Présentation des différents menus
- Saisie du suivi du DOCOB
- Saisie des ODD, OO et mesures
- Saisie des engagements

Après-midi (13h30-16h30)

- Saisie des conventions/actions d'animation et contrats/actions contractuelles
- Saisie des adhésions à la charte
- Présentations des restitutions
- Outils mis à disposition
- Échanges avec les participants





PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

2

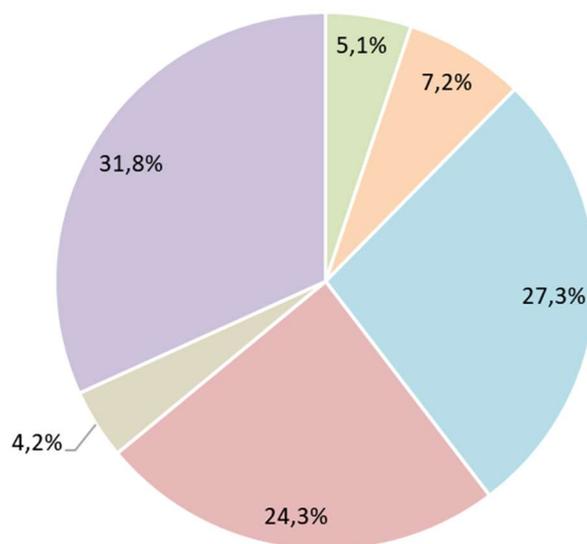
Figure 15 : Programme de la formation SIN2

VIII. SYNTHÈSE

Ci-après, le bilan du temps consacré aux actions d'animation de ce site (cf. ci-dessous).

Axes de travail	Sous-axes de travail	Indicateurs de moyens	
		Plan de charge (jr)	Total temps passé (jr)
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000	7	1,84
	Animation des MAEc	2	0,20
	Animation de la charte Natura 2000	2	0,00
	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	2	0,00
	Animation foncière	0	0,00
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Evaluations d'incidences des projets	2	2,87
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Suivis scientifiques et techniques	9	10,90
Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, média	4	4,81
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	0	0,00
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	0	1,98
	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	1	1,00
	Communication / animation auprès des scolaires	3	0,78
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	1	1,13
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	5	1,68
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	Organisation de la gouvernance du site (COPIL, ...)	1	0,00
	Gestion administrative et financière	2	6,24
	Compléments ou mise à jour du DOCOB	2	5,96
	Autres actions (rencontre avec services de l'Etat, SIN2, ...)	2	0,50
TOTAL		45	39,91

Répartition du temps d'animation par type d'actions (%)



- Mise en œuvre de la contractualisation : Gestion des habitats et des espèces = 5,1 %
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences = 7,2 %
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques = 27,3 %
- Communication, information et sensibilisation = 24,3 %
- Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques = 4,2 %
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site = 31,8 %